MOREUIL

La Ligne Moreuilloise
place Norbert Malterre - Mairie de Moreuil - 80110 MOREUIL
http://www.facebook.com/LaLigneMoreuilloise (http://www.facebook.com/LaLigneMoreuilloise)

Fiche AAPPMA

L'ensemble des parcours sont 100% réciprocitaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

Parcours

Linéaire rivière 2ème catégorie : 4 kms
- L'Avre

Etang : 15 hectares
- Etang de Génonville
- Carpodrome
- Etang à truites

Membres du bureau

Président
LEFEVRE Xavier

Vice-Président
RETOURNÉ Benoit

Trésorier
RETOURNÉ Jacky

Secrétaire
LEFEVRE Sylvain

Types de pêche pratiqués

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche aux salmonidés
- Pêche à la carpe de nuit

Services

- Ponton personne mobilité réduite
- Aire de pique-nique

Présentation

L'association dispose du droit de pêche sur l'Etang Genonville, magnifique site de 15 hectares avec un parcours à truites. Elle dispose également d'un parcours de pêche sur l'Avre, rivière de seconde catégorie où l'on peut trouver de nombreuses espèces de poissons. L'Avre à l'aval de Moreuil est en domaine public à partir du pont de Morisel, ce qui vous offre un bon secteur de pêche en descendant la vallée.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter la page Facebook de l'association.

La pêche à carpe de nuit est soumise à l'acquisition d'une optiuon merci de vous rapprochez de l' AAPPMA.

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
*Tarifs **	112.00€	92.00€	29.00€	41.00€	7.00€	15.50€	36.00€
OPTIONS							
Carpe de nuit	25.00€	25.00€	25.00€	25.00€	offert	25.00€	25.00€
Timbre urne	-	40.00€	gratuit	gratuit	gratuit	-	gratuit

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

Tabac du Moulin - **Mr Stéphane Meulin** - 48, De la République - 80110 Moreuil - 0608645406

Réglement

Pour la pêche de la carpe
Options carpe de nuit Moreuil obligatoires
Bourriche interdite, sacs de conservation interdit,
Utilisation de tapis de réception et épuisette spécifique obligatoire,
Remise à l'eau obligatoire des carpes., (remise à l'eau immédiate).
Merci de laissr votre emplacement propre.

MOREUIL

La Ligne Moreuilloise
place Norbert Malterre - Mairie de Moreuil - 80110 MOREUIL
http://www.facebook.com/LaLigneMoreuilloise (http://www.facebook.com/LaLigneMoreuilloise)

Fiche Parcours

Carpodrome

Ce parcours est réciprocitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 1.26 Ha

Type(s) de pêche :

Pêche à la carpe de jour

Services :

Aire de pique-nique

Berge gauche
Berge droite
Berge gauche et berge droite
Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

No kill sur carpe

Une seule canne par pêcheur (pas de moulinet)
Hameçon sans ardillons

Bourriche interdite (remise à l'eau immédiate)

Utilisation de tapis de réception obligatoire

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

- **Poissons présents :**

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

- **Techniques de pêche :**

Carpodrome / Gros poissons , Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie

Document non contractuel